

Arras, le 12 juin 2019

Saison estivale : Mobilisation de renforts saisonniers afin d'assurer la sécurité des estivants

Durant la période estivale, les services de l'Etat se mettent à disposition de la population pour permettre à chacun de profiter, en toute sérénité, de ses vacances et de pratiquer ses activités de loisirs. Les forces de sécurité assurent deux missions principales : la sécurité générale et la surveillance du littoral (zones de plage et de baignade, dunes, zones de pêche à pied...).

Cette année, ce sont plus de 200 agents qui sont affectés à ces renforts estivaux :

- **26 maîtres-nageurs sauveteurs des compagnies républicaines de sécurité** répartis sur les plages de Berck-sur-Mer, Calais, Camiers, Cucq, Merlimont, Neufchâtel-Hardelot, Le Touquet-Paris-Plage ;
- **1 compagnie de CRS (70 policiers)** pour la sécurisation de la commune du Touquet-Paris-Plage ainsi qu'une équipe de 5 motocyclistes en soutien aux services territoriaux ;
- **30 militaires d'active** de la gendarmerie et **36 réservistes** armeront les brigades saisonnières de gendarmerie des communes de Stella-Plage, Sainte-Cécile, Hardelot et Audinghen pendant toute la période estivale. **Un poste équestre, armé par 10 cavaliers** de la garde républicaine et des militaires d'active et de réserves du groupement de gendarmerie du Pas-de-Calais, sera également installé à Audinghen pour toute la saison. Au total **76 militaires de la gendarmerie nationale** seront donc présents sur le dispositif estival de protection de la population pour la saison 2019;
- **Des militaires de l'opération Sentinelle (entre 25 et 30 militaires)** mobilisables sur l'ensemble du littoral, notamment en fonction des pics d'affluence sur les différentes stations balnéaires et des événements organisés.